

L'an deux mil vingt-cinq, le 23 juillet, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CHAUFFOUR, Maire.

Etaient présents : Jean-Claude CHAUFFOUR, Christian MANEUF, Brigitte ROUX, Joël MAURY, Alain PRADEAU, Nathalie ROBERT, Olivier JAYOUT, Patricia BATTUT, Christophe LAVAUD, David MARTI,

Absents :

Isabelle RENAUDIE a donné procuration à Madame Brigitte ROUX
Josette ROULET a donné procuration à Madame Brigitte ROUX
Florence BORDE

Madame Patricia BATTUT a été nommée secrétaire.

65/2025 DROIT DE PREEMPTION URBAIN_AR33-AR34

Vu le Conseil Municipal du 19 juillet 2025 avec la délibération 49/2025 portant sur le droit de préemption urbain des parcelles AR33 et AR 34.

Considérant le temps nécessaire pour la prise de connaissance et pour la réflexion du dossier fourni par les porteurs de projets.

Monsieur le Maire propose à chaque conseiller de s'exprimer.

Après discussion, le vote est soumis au Conseil Municipal.

- POUR le droit de préemption : 7
- CONTRE le droit de préemption : 5

Le Conseil Municipal avec un vote à la majorité POUR
VALIDE le droit de préemption.

CHARGE son Maire d'informer les porteurs de projet

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces se rapportant au dossier.

Le Maire,

Les membres,

Jean-Claude CHAUFFOUR

Christian MANEUF

Brigitte ROUX

Joël MAURY

Alain PRADEAU

Isabelle RENAUDIE

Nathalie ROBERT

Florence BORDE

Olivier JAYOUT

Patricia BATTUT

Christophe LAVAUD

David MARTI

Josette ROULET